D'OR À UNE MONTAGNE
ET TROIS COUPEAUX D'AZUR

Octobre rose 2020



Le mot du Maire

Chères Caudecostoises, chers Caudecostois,

Cette nouvelle mandature a commencé par une période difficile et incertaine. Heureusement notre village a été épargné par cette maladie mal connue mais nous pouvons avoir une pensée pour toutes les familles touchées dans le monde.

Aussi, je tiens à remercier les membres des conseils municipaux sortant et entrant pour le travail commun permettant la mise en place du protocole sanitaire imposé lors du déconfinement. L'engagement fut exemplaire de la part de l'équipe enseignante assurant l'enseignement en distanciel et en présentiel, des employés municipaux dans l'application stricte des consignes de désinfection, de l'équipe de l'ALSH, des bénévoles. Il faut aussi noter la patience des parents autant pendant le confinement que pendant le déconfinement.

La rescolarisation possible de tous les élèves pendant les 15 derniers jours de l'année scolaire précédente était nécessaire pour avoir une fin d'année normale et a permis de faire une rentrée de septembre en toute sérénité.

Je ne veux pas oublier aussi les commerçants et artisans qui je l'espère pourront surmonter la crise économique qui suit cette période. Une distribution de masques a été réalisée à tous les caudecostois de plus de 75 ans et ce grâce au travail réalisé par les couturières de Caudecoste et que nous pouvons chaleureusement remercier.

Avec le recul, nous vivons une période historique qui restera gravée dans nos mémoires et qui suscitera bien des questions pour les historiens et philosophes.

L'équipe municipale a été investie et la commission travaux a pris à bras le corps le dossier de l'école pour que l'accessibilité et la mise en conformité sanitaire des locaux soient réalisées pour la rentrée de septembre.

Notre saison estivale fut bien calme avec l'annulation des fêtes de la Madeleine par le comité des fêtes et la municipalité pour des raisons de complication sanitaire et de sécurité. De même le comité de jumelage a sagement choisi de reporter à 2021 la réception de nos amis de Balgau. Nous avons une pensée pour la famille de Jean Louis SCHELCHER maire de Balgau et initiateur du jumelage qui nous a quitté le 11 mai 2020.

Pour autant, nous avons eu une animation lors de l'AG de notre club de Rugby et bien sûr la journée du premier forum des Associations caudecostoises. Je tiens à féliciter vivement tous les présidents et les bénévoles pour leur implication, leur dynamisme et leur présence qui ont permis l'organisation de cet événement avec un grand respect des règles sanitaires imposées. Je souhaite à toutes nos associations, une bonne saison permettant de surmonter les difficultés imposées par ces protocoles.

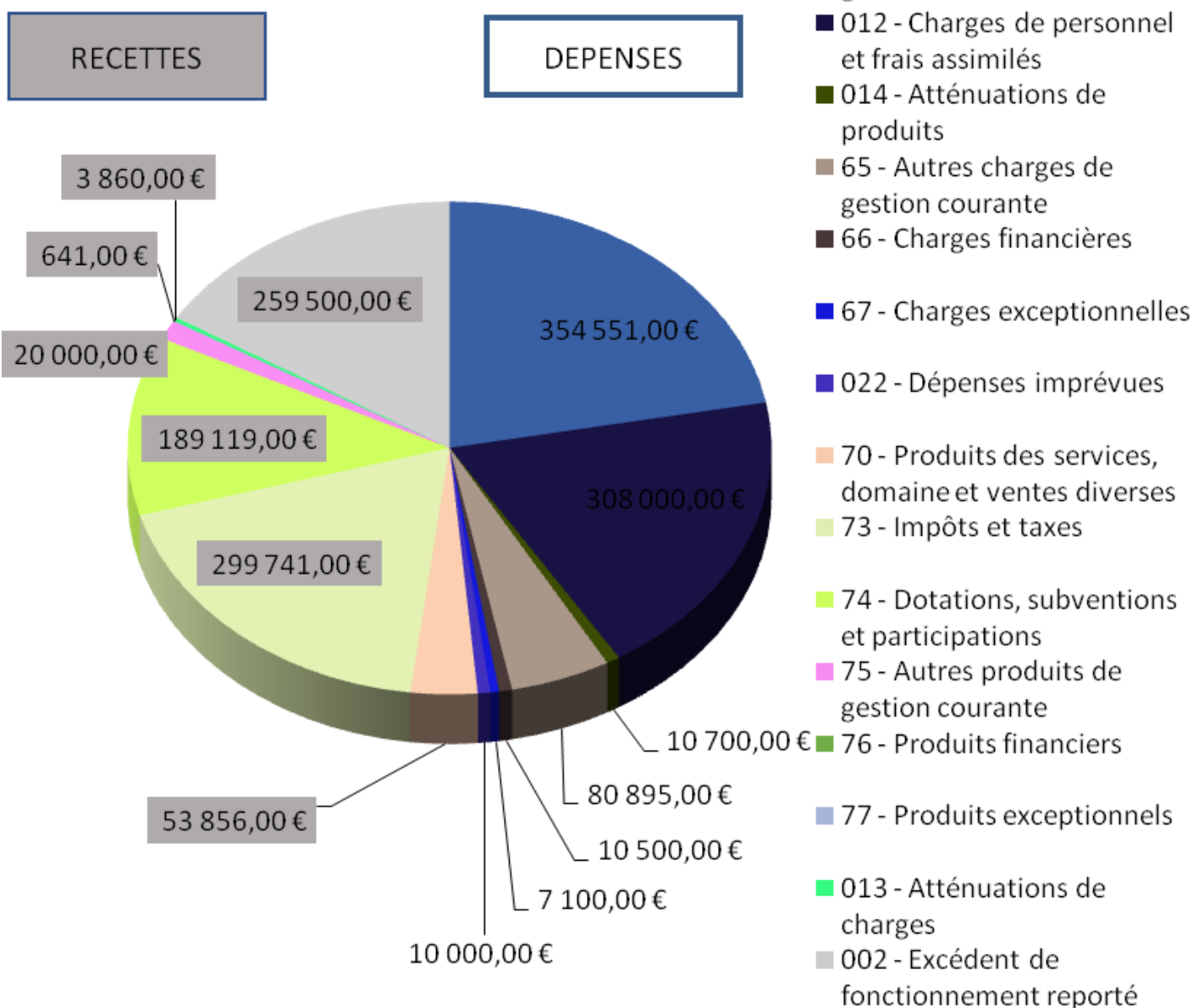
Tout le conseil municipal sera au service de notre village et de tous ses habitants. Le dynamisme et la jeunesse vont nous permettre de moderniser notre village tout en prenant soin de notre patrimoine.

Sans pour autant prendre de risque pour votre santé, j'ose espérer que vous pourrez passer une période hivernale agréable et moins incertaine qu'en 2020.

François DAILLEDOUZE

Budget Primitif 2020

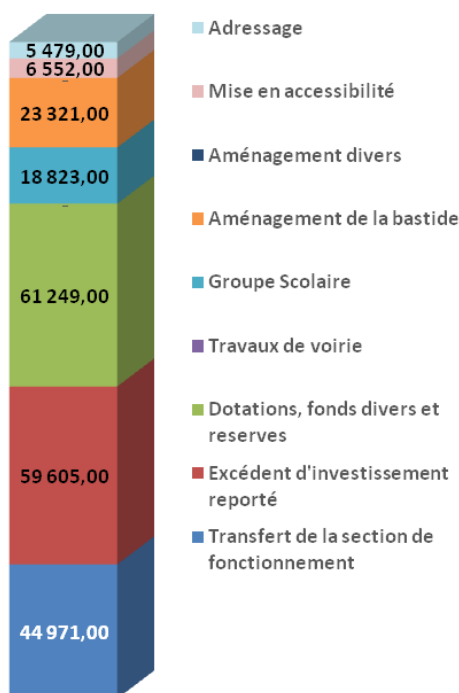
VUE D'ENSEMBLE SECTION FONCTIONNEMENT



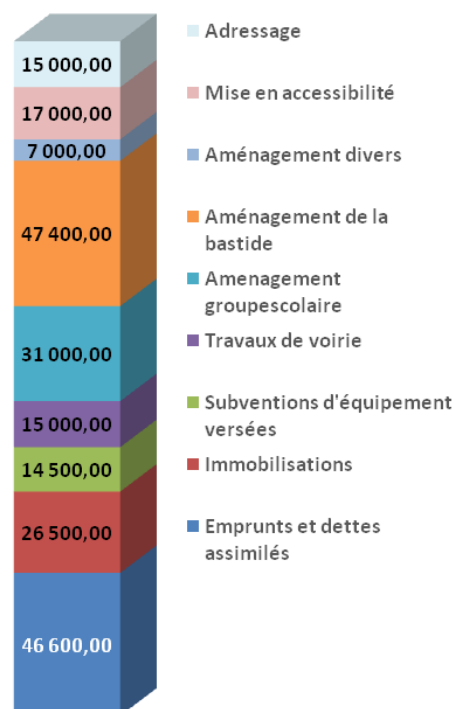
Dépenses	Propositions globales	Recettes	Propositions globales
011 - Charges à caractère général	354 551,00 €	70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	53 856,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	308 000,00 €	73 - Impôts et taxes	299 741,00 €
014 - Atténuations de produits	10 700,00 €	74 - Dotations, subventions et participations	189 119,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	80 895,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	20 000,00 €
66 - Charges financières	10 500,00 €	76 - Produits financiers	0 €
67 - Charges exceptionnelles	7 100,00 €	77 - Produits exceptionnels	641,00 €
022 - Dépenses imprévues	10 000,00 €	013 - Atténuations de charges	3 860,00 €
Total dépenses réelles	781 746,00 €	002 - Excédent de fonctionnement reporté	259 500,00 €
Transfert à la section d'investissement	44 971,00 €	Total recettes réelles	826 717,00 €
Total dépenses de fonctionnement	826 717,00 €	Total recettes de fonctionnement	826 717,00 €

VUE D'ENSEMBLE INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement



	Recettes		Dépenses
Transfert de la section de fonctionnement	44 971	Emprunts et dettes assimilés	46 600
Excédent d'investissement reporté	59 605	Immobilisations	26 500
Dotations, fonds divers et réserves	61 249	Subventions d'équipement versées	14 500
Travaux de voirie	-	Travaux de voirie	15 000
Groupe Scolaire	18 823	Aménagement groupe scolaire	31 000
Aménagement de la bastide	23 321	Aménagement de la bastide	47 400
Aménagement divers	-	Aménagement divers	7 000
Mise en accessibilité	6 552	Mise en accessibilité	17 000
Adressage	5 479	Adressage	15 000
Total recettes opérations d'investis.	220 000	Total recettes opérations d'investis.	220 000

Taxe foncière

Pour compenser la perte de la taxe d'habitation, à partir de 2021 chaque commune se verra transférer le taux départemental de la Taxe Foncière sur Propriétés Bâties (TFPB).

Ainsi, le taux de référence pour 2021 sera égal à la somme du taux communal (Commune de Caudecoste) et du taux départemental (Conseil Départemental) de Taxe Foncière sur Propriétés Bâties (TFPB) de 2020.

Sur votre avis d'imposition le taux indiqué sera donc global.

Les travaux

Vous avez pu remarquer qu'un certain nombre de travaux ont été réalisés par notre service technique tel que le nettoyage et la réfection des grilles de l'école, le rafraîchissement des bancs publics ; ainsi que l'entretien du stade et de nos statues de la place Rogale.

Nous remercions les associations *les petites mains* et *l'amicale laïque, section peinture*, qui ont bien voulu déménager dans de nouveaux locaux communaux pour pouvoir remettre en location le logement au-dessus de l'école.

La commission travaux est en cours de chiffrage pour refaire la place de l'école (place Raoul Rogale) avec un potentiel nouveau WC public, ainsi que la mise en accessibilité de la salle des fêtes et du stade. Il en va de même pour la mairie et d'autres bâtiments de la commune (église, agence postale, musée,...)

Une future bâche à eau (prévention incendie) va être mise en place au lieu dit "Malars", d'autres sont en cours d'étude d'implantation sur la commune.



Affaires scolaires

La rentrée scolaire

Depuis le mois de mai, nous travaillons activement pour les mises en place des protocoles sanitaires de l'école demandés par le gouvernement, dans un premier temps, en collaboration avec l'ancienne municipalité puis, au sein de la nouvelle, toujours en lien avec l'équipe enseignante.

Nous remercions encore une fois tous les agents pour leur implication dans cette période tourmentée pour tous. Les contraintes sanitaires liées à la COVID 19 nous ont obligés à effectuer des travaux dans l'espace dédié aux classes de maternelle et dans la salle de motricité. En effet, l'ancien plancher ne permettait pas une désinfection conforme aux protocoles demandés par le Gouvernement.

Un revêtement plastique a donc été posé nécessitant en complément des travaux d'aménagement spécifique sur le vieux plancher permettant également une meilleure isolation.

D'autres travaux ont été associés à ce chantier notamment sur la mise aux normes de l'accessibilité : pose de signalétique spécifique conformément aux normes exigées, lavabos adaptés aux handicaps...

D'autres travaux sont prévus pendant les prochaines vacances scolaires d'octobre avec la mise en place d'une rampe d'accessibilité à la salle de motricité.

A plus long terme, un projet de réaménagement du parking de l'école est en cours d'étude.



Les enfants ont pu faire leur rentrée dans de bonnes conditions avec un nouveau protocole qui rappelle l'importance du lavage minutieux des mains et la vigilance des parents sur le contrôle de la fièvre.

Nous accueillons 151 élèves cette année : 61 en maternelle et 90 en élémentaire.

La rigueur de tout le monde a permis jusqu'ici de nous mettre à l'abri du virus. Que cela dure !

Des travaux d'aménagement pour mettre en place une zone froide dans l'espace de préparation de la cantine vont également avoir lieu aux vacances d'octobre.

La nouvelle municipalité a mis en place un tarif en fonction du Quotient Familial de la CAF en différenciant les habitants de Caudecoste et les hors communes. Il est donc important que vous fournissiez une attestation de la CAF qui permettra de fixer le prix du repas. Sans ce document fourni à la mairie, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Nous accueillons depuis le 21 septembre, une nouvelle recrue, Valérie GONZALVE, connue de certains puisqu'elle intervenait déjà au centre de loisirs. Elle vient en renfort sur le temps de cantine sur la pause méridienne pour la surveillance de la cour et de l'entretien. Bienvenue à elle !

Nous souhaitons à tous nos élèves une très bonne année scolaire qui, nous l'espérons, pourra se poursuivre dans la sérénité !

Port du masque



Le port du masque est obligatoire pour toute personne de 11 ans et plus aux abords des établissements d'enseignement, centre de loisirs et structure d'accueil petite enfance, des entrées des établissements sportifs, des arrêts de transport en commun dans un rayon de 50 mètres, c'est pourquoi, il est nécessaire de porter un masque sur la place Raoul ROGALE, entre autres lieux (parking du complexe sportif ...).

Agence postale

Nouveaux horaires, ouverte du mardi au samedi inclus : 9h30 à 11h30.

Plantation et entretien des haies

Un rappel sur les distances à respecter pour les plantations d'arbustes ou arbres :

- ⇒ pour un végétal inférieur à 2 mètres de haut, planter à 0,5 mètre de la limite séparative,
- ⇒ pour un végétal supérieur à 2 mètres de haut, il doit être implanté à 2 mètres de la limite.

Bien évidemment chaque habitant est responsable de l'entretien de ses haies. En aucune façon elles ne doivent empiéter sur le domaine public, chaussée ou trottoir. Nous veillerons au respect de cette obligation (article 653 à 673 du code civil).

Comportement civique

De fâcheuses découvertes de cadavres d'animaux dans la commune permettent de souligner que le Maire est le garant, entre autre, de la salubrité publique. Tout animal d'élevage ou domestique décédé, quelle qu'en soit la cause, ne doit pas être abandonné dans un champ ou un fossé.

Plusieurs signalements de dépôts en pleine nature de carcasses ou de morceaux de moutons ont été faits en mairie. La gendarmerie en est informée et une plainte a été déposée par M. le Maire. Des faits similaires ont été signalés dans les communes voisines les amenant à faire les mêmes démarches.

Nous tenons à rappeler que le code rural et de la pêche maritime prévoit dans l'article L228-5 modifié par l'ordonnance N° 2015-616 du 4 juin 2015, **une amende de 3750 €** pour le fait de jeter en quelque lieu que ce soit des sous-produits animaux ou produits dérivés au sens de l'article 3 du règlement (CE) n° 1069/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant des règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux et produits dérivés non destinés à la consommation humaine.

Vitesse en Agglomération

Nous souhaitons rappeler l'existence :



- d'une zone de rencontre au centre bourg (panneau joint ci-contre). Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.

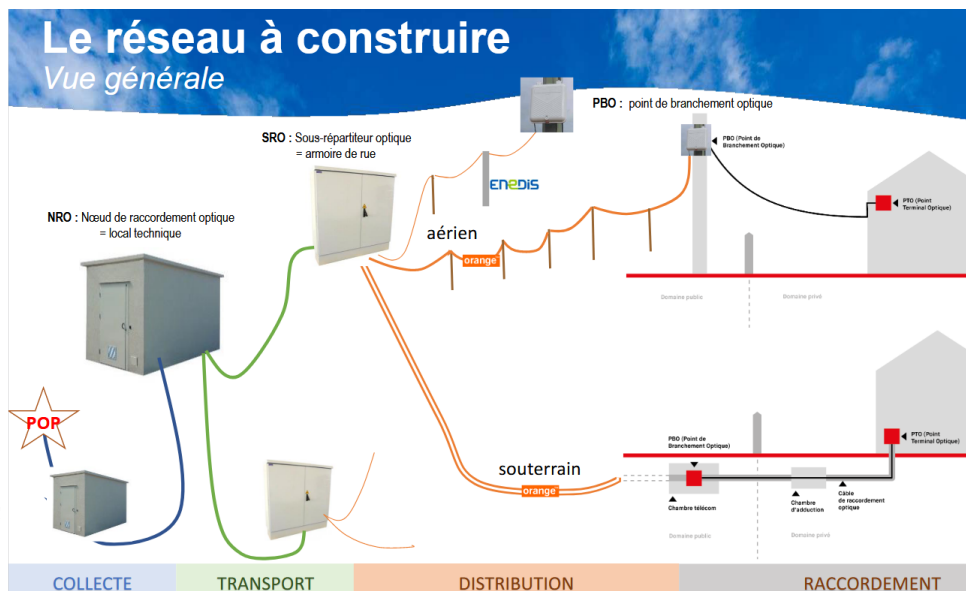
- d'une zone limitée à 30 km/h autour du centre-bourg (chemin des rondes),
- la nécessité de respecter les 50 km/h dans l'agglomération ou les 70 km/h dans les hameaux.

Des mesures sont à l'étude pour pacifier nos routes (radars pédagogiques, ralentisseurs).

La fibre arrive

Deux centraux viennent d'être installés dans la commune (Lieudits La Tuilerie et La Pachère). Il est permis de penser qu'en 2021 le déploiement sera possible. Pour ce faire les opérateurs vous feront des offres de service.

Une fois équipé votre logement devrait bénéficier d'une connexion stable et de débits jusqu'à 20 fois plus rapides que votre connexion actuelle. La part transport étant réalisée, il reste à mettre en place la distribution annoncée à partir du 02 novembre 2020, la commercialisation pourra alors commencer.



Conseil Municipal



François DAILLEDOUZE
Maire



Maryse LESPEL
1^{er} adjoint



Jérôme CAUNES
2^{ème} adjoint



Hélène MOLINIER
3^{ème} adjoint



Mathieu CHAPELET
Conseiller délégué



Florent OUSTRIN
Conseiller délégué



Damien ZAVA
Conseiller délégué



Clémentine CIANNI-BONNIER
Conseillère municipale



Cédric DELPECH
Conseiller municipal



Gilbert GAILLOUSTE
Conseiller municipal



Béatrice GIANIN
Conseillère municipale



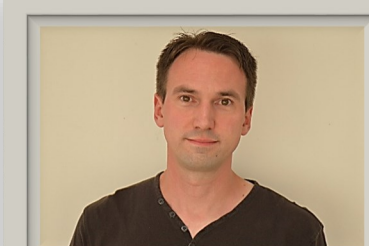
Evelyne LEVEQUE
Conseillère municipale



Delphine MASSON
Conseillère municipale



Sophie MIKULANIEC
Conseillère municipale



Philippe VARANNE
Conseiller municipal

Délégations aux élus

Mme Maryse LESPES, 1^{ère} adjointe, en charge de l'urbanisme et des finances.

M. Jérôme Caunes, 2^{ème} adjoint, en charge de l'éclairage public, de l'eau et de la voirie.

Mme Hélène MOLINIER, 3^{ème} adjointe, en charge des affaires scolaires et sociales.

M. Mathieu CHAPELET, conseiller municipal délégué aux associations, fêtes et cérémonies.

M. Florent OUSTRIN, conseiller municipal délégué à la gestion et au suivi des travaux immobiliers.

M. Damien ZAVA, conseiller municipal délégué à la communication.

Les commissions communales

Le Maire est président de droit de toutes les commissions

Commission	Vice-président	Membres
Aide sociale	MOLINIER Hélène	BONNIER Clémentine, LESPES Maryse, LEVEQUE Evelyne
Communication, culture et tourisme	ZAVA Damien	BONNIER Clémentine, GAILLOUSTE Gilbert, GIANIN Béatrice, LEVEQUE Evelyne
Eau et voirie	CAUNES Jérôme	DELPECH Cédric, GAILLOUSTE Gilbert, MASSON Delphine, ZAVA Damien
Education, scolaire et périscolaire	MOLINIER Hélène	LEVEQUE Evelyne, MASSON Delphine, MIKULANIEC Sophie, VARANNE Philippe
Finances, budget, gestion du personnel et Plan Pluriannuel d'investissement	LESPES Maryse	CAUNES Jérôme, DELPECH Cédric, LEVEQUE Evelyne, MOLINIER Hélène
Travaux et bâtiments	OUSTRIN Florent	CHAPELET Mathieu, DELPECH Cédric, LESPES Maryse, VARANNE Philippe
Urbanisme, PLUI et Défense Extérieure Contre l'Incendie	LESPES Maryse	CAUNES Jérôme, CHAPELET Mathieu, GAILLOUSTE Gilbert, OUSTRIN Florent
Vie associative, fêtes et cérémonies	CHAPELET Mathieu	BONNIER Clémentine, GIANIN Béatrice

Les commissions communautaires

Conseil communautaire : François DAILLEDOUZE, titulaire, Maryse LESPES, suppléante.

Commission	Représentant	Suppléant
Aménagement du territoire (infrastructures et SCoT) et Enseignement Supérieur et Recherche	François DAILLEDOUZE	Maryse LESPES
Cohésion Sociale, politique de la ville et gens du voyage	Mathieu CHAPELET	Evelyne LEVEQUE
Economie, emploi et transition numérique	Damien ZAVA	Sophie MIKULANIEC
Transition écologique, collecte, valorisation des déchets et économie circulaire	Philippe VARANNE	Maryse LESPES
Logements, habitat, ruralité et centres-bourgs	Florent OUSTRIN	Gilbert GAILLOUSTE
Transports et mobilités	Hélène MOLINIER	Clémentine BONNIER
Voirie, pistes cyclables et éclairage public	François DAILLEDOUZE	Jérôme CAUNES
Eau, assainissement et GEMAPI	Jérôme CAUNES	Cédric DELPECH
Finances	Maryse LESPES	Clémentine BONNIER
Urbanisme	Maryse LESPES	Florent OUSTRIN
Politique de santé et accessibilité	Hélène MOLINIER	Delphine MASSON
Tourisme (stratégie d'investissement)	Béatrice GIANIN	Mathieu CHAPELET

Gestion écologique des espaces verts

Zéro-phyto, sauvegarde de la biodiversité, diminution des produits pétroliers, minimisation de l'entretien mécanique : une autre méthode de gestion des espaces verts.

Lapins, chevreuils, oiseaux et autres animaux de nos campagnes cherchent des abris. Quoi de mieux que leur sauvegarder leurs habitats et leur nourriture dans nos parcs et jardins. Notre choix se porte donc dans la modification des méthodes d'entretiens de nos espaces verts et notamment du parcours de santé. Les services communaux entretiennent régulièrement les chemins de promenade et leurs abords mais donnent aussi libre cours à une végétation plus haute et dense sur les grands espaces. Cela correspond aux méthodes demandées par le label éco-jardin devenu très populaire dans beaucoup de grandes villes. Avoir de l'herbe ne veut pas dire lieu à ne pas respecter.

Nous rappelons qu'il est interdit de circuler sur le parcours de santé en bicyclette ou engins motorisés et d'y laisser des débris.



Parc Montséjour de Bordeaux, labellisé Ecojardin

Points d'apport volontaire

Au complexe sportif ou sur le chemin de rondes pour :
le verre, le papier,
conteneur jaune,
conteneur d'ordure ménagères,
mais pas les encombrants



CHET

Déchetterie

Horaires	
Heures d'hiver	Heures d'été
Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30	Lundi, mercredi et vendredi de 14h30 à 18h30
Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30	Samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30
Fermé les jours fériés	

Les horaires d'été et d'hiver sont appliqués en accord avec le changement d'heure national.

La déchetterie la plus proche est celle de Fals située à "La Garenne"

Que puis-je déposer dans ma déchetterie ? Gazon et feuilles mortes ; bouteilles et bocaux en verre transparent ; journaux, revus, magazines ; déchets d'équipements électriques et électroniques (DEES) ; gros cartons ; flacons, bouteilles et boîtes en carton, plastique ou métal ; gravats et bois, huile de vidange, encombrants, déchets spéciaux (radio, phytosanitaires, aérosols ...) et ferrailles.

Ne sont pas acceptés en déchetterie : déchets industriels, cadavres d'animaux, bouteilles de gaz, médicaments, pneus, munitions, amiante.

Location de bennes déchets verts pour les particuliers

L'Agglomération d'Agen peut vous louer une benne de 12 m³ pour évacuer vos déchets verts. Dimensions de la benne : Hauteur : 1,65 m, Longueur : 4,65 m, Largeur : 2,25 m. Tarif location, transport et traitement : 114,10 € par week-end (du vendredi au lundi). La location s'effectue auprès de l'accueil du Centre Technique de l'Agglomération suivant certaines conditions qui vous seront communiquées lors de l'inscription. Ce service est accessible aux habitants des 31 communes de l'Agglomération d'Agen. Contactez le N° VERT : 0800 77 00 47.



Retrouvez de nombreuses fiches pour réduire ses déchets sur le site de l'Agglomération d'Agen : <https://www.agglo-agen.net/vie-quotidienne/collecte-et-traitement-des-dechets/particuliers/reduire-ses-dechets-678.html>

Oh c'est vraiment trop long à copier, je préfère suivre le chemin :

RDV sur www.agglo-agen.fr, bulle *vie quotidienne*, dans le menu cliquer sur *collecte et traitement des déchets*, cliquer sur *particuliers*, cliquer sur *réduire ses déchets* (en bas à droite) et retrouver 24 fiches trucs, astuces et ateliers en pdf dont la fiche *réutiliser son marc de café* qui peut servir entre autres de répulsif à limaces et pucerons, *hôtel à insectes*, *les eaux de cuisson ont du bon*, *fabriquer sa pâte à modeler*



Ma petite fiche

« Je composte en appartement »

Comment ?

Avec le bokashi ou le composteur « indoor » !

Le bokashi est un seau permettant de stocker ses déchets organiques sans odeur et de les composter rapidement. Je dépose mes déchets organiques puis je les recouvre d'un activateur. Cet activateur permet aux déchets de ne pas pourrir donc de ne pas sentir mais aussi de composter plus rapidement.



Qu'est-ce que j'y dépose ?



Epluchures, coquilles d'œuf, pain, marc de café, sachets de thé, filtres à café, féculents, fruits, légumes, fleurs fanées, sac biodégradable...

Et après ?



Après 3 à 5 jours, vous récupérez au petit robinet, du jus de fermentation. Une fois dilué, il fertilise vos plantes d'intérieur ou de balcon.

Au bout de 2 semaines, grâce à une méthanisation, vos déchets sont devenus un digestat. Ce digestat est riche en nutriments, vitamines et nutriment. Ces déchets peuvent être enterrés pour amender votre terre avant les plantations de vos jardinières de balcon ou plantes d'intérieur.



L'e-tourisme un nouvel axe et une première locale

Avec peu de retard dû à la Covid, nous allons bientôt pouvoir disposer de notre nouvel outil de visite de la Bastide. L'Agglomération d'Agen et Destination Agen, Office de tourisme intercommunal, ont investi dans un ensemble comprenant trois circuits de visite numérique. Moirax, Castelculier et Caudecoste se voient dotés de circuits de visites alliant les technologies de la réalité augmentée. Cet investissement important a pris 4 années pour arriver à son terme.

A partir de l'appli e-Detour nouvellement en ligne, les visiteurs peuvent découvrir l'histoire de Caudecoste en se déplaçant sur des points stratégiques repérés par GPS. Ce principe se veut aussi ludique donnant accès à l'histoire pour les petits et les grands. La visite représente un circuit d'environ 1 h à 1 h 30.

Au travers des étapes proposées, les visiteurs peuvent ainsi découvrir le charme de notre Bastide et de ses commerces. Lancée depuis le 17 octobre, elle sera donc active pour une pleine saison 2021.

Visites animées



Castelculier



idéal en famille ou en groupe

Une bague cachée depuis des siècles au cœur des jardins de la Villa gallo-romaine... Grâce aux technologies, menez les recherches ! Rejoignez la Quête !

RENDEZ-VOUS : entrée du jardin archéologique



Caudecoste



idéal en famille ou en groupe

Un espace-temps a été ouvert pour vous... Plongez dans l'Histoire et découvrez toutes les richesses de Caudecoste !

RENDEZ-VOUS : place de la mairie



Moirax



idéal en famille ou en groupe

Profitez d'une visite interactive et voyagez à travers le temps ! Le prieuré de Moirax vous révélera tous ses secrets.

RENDEZ-VOUS : entrée du parking, à l'arrière du prieuré

Encore un peu de patience pour les visites découvertes... Elles arrivent !

Visites découvertes

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Destination Agen



Aubiac

Implanté au cœur du Bruilhois, le village d'Aubiac dresse fièrement les silhouettes de son château et de son église Sainte-Marie, joyau de l'art roman.

RENDEZ-VOUS : sur le parvis de l'église



Laplume

Découvrez Laplume, à la frontière du Gers, qui domine un paysage vallonné et offre un des plus beaux points de vue de la destination depuis ses remparts.

RENDEZ-VOUS : sur le parvis de l'église



Layrac

Au confluent du Gers et de la Garonne se trouve Layrac. Venez y découvrir les secrets de l'église romane Saint-Martin, coiffée d'une des plus grandes coupoles romanes de France.

RENDEZ-VOUS : sur le parvis de l'église



Sainte-Colombe-en-Bruilhois

Blanche sentinelle dominant la vallée de Garonne. Découvrez le village remarquable de Sainte-Colombe-en-Bruilhois.

RENDEZ-VOUS : à gauche de l'église au centre-bourg



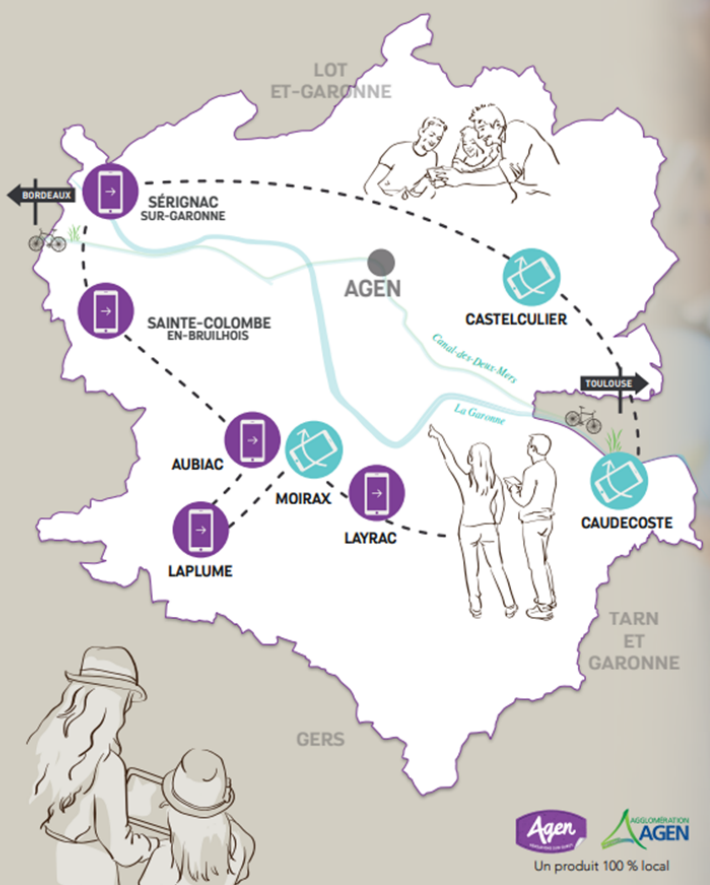
Sérignac-sur-Garonne

Entre Garonne et Canal des Deux Mers, la bastide de Sérignac-sur-Garonne doit en partie son charme au clocher hélicoïdal de son église.

Une curiosité à ne pas manquer !

RENDEZ-VOUS : place de la mairie, face à l'église

Destination Agen



TESTEZ L'EXPÉRIENCE



Disponible sur
App Store



Disponible sur
Google play

Agenda

Cérémonie de commémoration du 11 novembre : le 11 novembre à 11h sur la place Armand Casse.
Les vœux de la municipalité sont programmés le samedi 16 janvier 2021 à 17h au foyer Beaujardin (sous réserve).

Permanence du Maire

Sur rendez-vous le vendredi après-midi pour tous les administrés. Prise de RDV au 05 53 87 31 12.

LES ASSOCIATIONS

Les petites mains

L'année passée a été écourtée et perturbée du fait du confinement imposé à tous. Cette période particulière a été l'occasion pour plusieurs adhérentes de l'association de mobiliser une partie de leur temps à la confection de masques et participer ainsi à une forme de solidarité. De nombreux échanges d'idées et de patrons ont eu lieu malgré la fermeture de l'atelier.

La fin de saison et le déconfinement auront tout de même permis à certaines adhérentes de se retrouver dans un lieu privé en petit comité et de finaliser ainsi leur projet.

La rentrée 2020-2021 approche désormais à grands pas. Nous espérons que l'atelier pourra rouvrir ses portes en suivant les règles en vigueur (masques, distances, nombre).

Cette nouvelle année sera marquée par un déménagement. Pour des raisons financières, la nouvelle municipalité souhaite récupérer le local des Petites Mains afin de remettre l'appartement en location.

Des échanges avec le maire, M Dailedouze, ont permis de convenir d'un nouveau lieu qui permettra de poursuivre l'activité de l'association. Ce lieu se situe au-dessus de la salle des associations sur la place de la Mairie. Des travaux sont prévus en amont du déménagement et seront assumés par la municipalité.

Devant la difficulté financière évoquée par M. le Maire, l'association des Petites Mains a réaffirmé son choix de ne pas demander de subvention à la commune. La mise à disposition d'un lieu pour notre activité ainsi que la prise en charges des frais annexes (eau et électricité) nous semble être un avantage non négligeable dont bénéficie notre association.

Le bureau de l'association « Petites Mains »



APE

Le bureau de l'APE a entièrement changé et de nouveaux parents ont repris les rênes suite à l'A.G. du 30 Septembre 2020. Nous avons pris beaucoup de plaisir à organiser des événements pour les enfants durant ces 3 dernières années. Nous remercions sincèrement tous les acteurs qui nous ont aidé (le corps enseignant, les parents, le centre de loisirs, les commerçants, la mairie et le Père-Noël), et nous souhaitons une belle continuation à l'école avec qui nous avons apprécié la collaboration et pour laquelle nous resterons présents et investis. Cette association est celle de tous les parents et nous souhaitons au nouveau bureau (Jennifer Rouquette, présidente, Laurianne Rogale, trésorière, Emilie Doustin, secrétaire) une route remplie d'envies, de projets et de bénévoles.

Association Culturelle de Caudecoste

L'association a pris possession de ses nouveaux locaux.

Dorénavant la peinture et l'anglais se déroulent au Presbytère, le Yoga reste dans la salle omnisports. Nous sommes très bien installés et nos activités ont pu recommencer en respectant bien sûr tous les protocoles sanitaires. Seul l'atelier cuisine n'a pas repris car nous cherchons un nouveau local. La journée Caust'asso nous a permis de présenter nos activités et de nous faire connaître plus largement.

Nous proposons une séance d'essai gratuite pour les différentes activités, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

L'adhésion à l'association est de 30 € et vous permet de participer à nos différents ateliers chaque semaine pour un coût de : 28 €/mois pour la peinture, 25 €/mois pour l'anglais, 90 €/trimestre pour le yoga.

Plus d'informations : Sylvie 06 76 74 54 91, Dany 06 18 00 25 37, Christiane 06 77 71 18 59.

<https://asso-culturellecaudecoste.jimdo.com>

Sylvie LUCAS, présidente de l'ACC

1^{er} Forum des associations

Caust'asso

Le samedi 19 septembre, les associations et le conseiller délégué aux associations, Mathieu Chapelet, organisaient leur 1^{er} forum des associations. Démonstrations tout au long de la journée, ouverture du musée, exposition de motos et de voitures de collection, repas type snack de midi proposé par le comité des fêtes et l'avenir caudecostois pétanque, le soir, la soirée moules-frites avec animation organisée par l'AOCB ont permis une journée bien remplie.

C'était un moment de convivialité, d'échanges entre adhérents d'associations et public ; une expérience à renouveler ... La municipalité tient à remercier tous les bénévoles qui ont œuvrés à la réussite de cet évènement.



Foyer rural section patrimoine

Tout d'abord, les membres de la section patrimoine ont le plaisir de présenter leurs meilleurs vœux de réussite à notre nouvelle et dynamique municipalité ainsi que leurs remerciements pour leur engagement citoyen.

Le confinement est terminé et le nouveau bureau de la section patrimoine était impatient d'ouvrir le musée et de faire revivre le CALICE qui s'ennuyait tout seul dans la Maison des Consuls. Les responsables de l'entretien se sont appliqués à faire un brin de toilette dans le musée et assurer quelques menus travaux de maintenance.

Le samedi 4 juillet, les portes se sont ouvertes à 10 h pour accueillir les visiteurs. A 11 h toute l'équipe s'est réunie pour préparer une saison 2020 plus courte que la précédente qui avait connu l'animation du retour du calice.

Ensuite à midi, la section s'est déplacée à la Table en Brulhois à Saint Sixte pour un repas de rentrée joyeux et convivial.

Au menu des animations réalisées cette année :

- des visites guidées du musée, de la bastide et de l'église,
- les ouvertures du musée au public tous les samedis de 10 h à 12 h du 4 juillet à début octobre,
- une participation aux autres animations de la commune.

Le bureau de la section



Nouveau commerce

Horaires		
Lundi	Fermé	
Mardi	11h-14h	17h-22h
Mercredi	11h-14h	17h-22h
Jeudi	11h-14h	17h-22h
Vendredi	11h-14h	17h-22h
Samedi	17h-22h	
Dimanche	17h-22h	

ETCHÉ'PIZZA

Pizzas à emporter
Kiosque à pizza situé
route de Saint-Sixte

06 33 45 57 21

Site : etche-pizza-eatbu/com

Facebook : Etchepizza

